

dispositions du nouveau gouverneur sont bonnes et pacifiques, il est vrai, et les catholiques n'ont qu'à se louer de lui ; mais, malgré tous ses efforts, il n'a pu vaincre la résistance qu'il a rencontrée chez les membres de l'ancienne junte et leurs partisans dans la magistrature.

Il paraît que ces enfans rebelles contre leur évêque, et contre l'église qui les a condamnés, sont encouragés par les protestans d'Angleterre. On leur aurait promis d'agir auprès des membres du conseil privé de manière à les leur rendre favorables, s'ils en appellent de nouveau à ses lumières pour régler leur différend avec le vicaire apostolique.

Ces assurances auraient relevé le courage des membres de la junte, qui viennent d'intenter un nouveau procès au vicaire apostolique, de qui ils réclament d'énormes indemnités.

Le but de ces tracasseries est de vexer, de tourmenter Mgr. Hugues et son clergé, de les forcer à faire des dépenses considérables en soutenant tous ces procès, et cela dans l'espoir qu'on les fatiguera et qu'on les obligera à quitter la colonie.

La fermeté et l'énergie dont Mgr. Hugues a déjà fait preuve dans les persécutions qu'il a eues à essuyer, nous garantissent qu'il saura s'imposer tous les sacrifices plutôt que de donner gain de cause à la révolte et à l'infidélité.

*Journal des Villes et des Campagnes.*

## NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—Si nous en croyons les apparences et les différentes rumeurs qui circulent, il paraît qu'il n'y a rien encore de décidé au bureau colonial sur le siège du gouvernement. On dit même que les dépêches reçues par le dernier steamer n'en font aucune mention. On doit augurer de là que la prochaine session du parlement se tiendra à Kingston. Comment pourrait-il en être autrement ? la saison se trouve maintenant trop avancée pour transporter tous les bureaux avant l'ouverture des chambres qui aura tout probablement lieu en septembre prochain. On sait que la dernière session du parlement a été close le 12 octobre dernier, ainsi il est à présumer que se réunira la prochaine quelque temps avant les douze mois expirés. Celle-ci sera certainement très laborieuse, car il y a un bien grand nombre de lois à reviser, et d'autres à mettre au jour. Plusieurs projets ont déjà été préparés pour être soumis aux trois branches de la législature. Il est à espérer que les actes sur la judicature et sur l'éducation ne seront pas les derniers qui devront attirer l'attention de nos législateurs.

Nous ne voyons rien encore par les journaux du Haut-Canada, qui puisse nous faire espérer que Sir Charles Metcalfe descende prochainement à Montréal. Il est certainement à regretter que Son Excellence n'ait pas entrepris ce voyage plutôt, d'autant que l'époque de l'ouverture des chambres s'approche, ce qui peut donner à craindre que cette visite ne puisse pas se faire cette année.

*Minerve.*

*Union fédérative.*—L'idée fédérative des colonies anglaises de l'Amérique du nord, suggérée en premier lieu par feu S. A. R. le duc de Kent, père de la reine Victoria, et développée par feu lord Durham, gouverneur-général de ces colonies, cette idée paraît faire du progrès dans les esprits. Discutée récemment dans une société littéraire à Halifax, où l'on peut supposer que l'opinion publique était assez bien représentée, la question a été mise aux voix et résolue en faveur de l'Union.

Dans le cas où cette union aurait lieu, Québec reprendrait sans doute le rang que la nature et le coup d'œil de Champlain lui avaient assigné parmi les villes de l'Amérique du nord, et dont l'a fait déchoir momentanément la politique tortueuse de feu lord Sydenham. Placée au centre des colonies confédérées, possédant un des meilleurs ports du monde, à plus de cent lieues de la mer, à la tête de la navigation pour les plus gros vaisseaux, et où toute la marine royale anglaise pourrait se réunir et se trouver à l'aise ; dans une position naturellement forte et dont l'art a fait, pour notre majestueux fleuve et pour les mers intérieures, ce que Gibraltar est pour son détroit et pour la Méditerranée, cette ville serait de plein droit le siège du gouvernement central de la confédération et la capitale de cet empire colonial anglais. Pour satisfaire l'ambition de ses sœurs cadettes qui se disputent maintenant son héritage, nous proposerions de diviser le haut et le Bas Canada chacun en deux provinces ayant respectivement pour capitales Toronto, Kingston, Montréal et..... Québec pourrait prétendre à être aussi le siège de la législature et du gouvernement de la quatrième province, mais son ambition serait satisfaite sans cela, et nous céderions volontiers cet honneur aux Trois-Rivières..... Qu'en dites-vous, MM. les Trifluviens ? Si Sherbrooke en était jaloux, comme dans notre système il ne tiendrait qu'à demander, le district de Saint-François, dont la population est presque toute anglaise, pourrait être érigé en une cinquième province dont il serait la capitale, et cette population ne craindrait plus d'être opprimée par une majorité française ; elle parlerait la langue et se donnerait les institutions et les lois qu'elle voudrait. Voilà, nous pensons, tout le monde satisfait, et l'Angleterre tirée d'un grand embarras.

*Canadien.*

ANGLETERRE.

—La discussion sur le bill des armes d'Irlande a continué dans la séance de la chambre des communes du 18.

Ce que la discussion a produit de plus remarquable, c'est un discours dans lequel M. Lane Fox a semblé prendre à tâche d'accumuler étrangetés sur étrangetés.

“ Le temps est arrivé, s'est-il écrié, où le glaive doit se tirer pour la défense de l'Eglise du Christ.

“ L'écriture le dit : Quiconque n'a pas de glaive vendra sa robe pour en acheter un. Je suis tout prêt à prouver que le dernier empereur des Français était la septième tête de la puissance romaine prédite par l'Apocalypse. Rome est plus terrible aujourd'hui qu'elle ne le fut jamais, depuis les jours de la louve, la nourrice de Romulus et Rémus, etc.”

Une immense hilarité a salué ces folies.

Puis la chambre a décidé, par 276 voix contre 122, qu'elle se formait en comité.

—Le *Standard* publie les détails suivants sur Rebecca et ses filles, ces brigands déguisés en femmes dont les journaux ont déjà parlé plusieurs fois.

“ Les Rebeccaïtes forment maintenant des meetings. Mercredi, pendant la nuit, les cantons d'Elvet, Treleach, Tolog-Blaenyeoed et Convil se sont rassemblés et ont pris la résolution de demander au commissaire de New-Castle le compte des recettes des 18 dernières années, afin de savoir si tous les fonds sont employés à l'amélioration des routes. Dans le cas où ces fonds n'auraient pas eu leur destination, la porte de Water-Street serait démolie immédiatement. Ils se disposent aussi à démolir la Maison de travail (*Work-House*) dans le mois d'août prochain.

“ Lundi dernier, les magistrats de Gnidhall s'étaient réunis pour aller opérer une saisie à Tolog, chez les nommés Morris et Thomas, qui refusaient de payer le droit de passage à la porte de Walter-Street. Thomas ayant fini par acquiescer les droits, les magistrats s'étaient transportés chez Harris, avaient enlevé ses marchandises et retournaient à New-Castle, quand ils furent accostés par 400 individus environ, pourvus d'armes à feu et noircis complètement à la figure. Ces mauvais drôles entourèrent les magistrats, et la petite troupe qui les accompagnait, et Rebecca ayant fait mettre tout ce monde sur deux lignes, elle en passa la revue, pour voir, disait-elle, si Rems, le constable, et Thomas Evans l'officier de police, étaient là. Elle ajoute qu'ils avaient bien fait de ne pas venir, parce qu'on leur aurait brûlé la cervelle.

“ Ceci fait, on se mit en marche vers Trawsmawr, la propriété du capitaine Davies, qui avait signé le warrant mis à exécution par les magistrats. Arrivés là, les magistrats et leurs constables furent forcés par Rebecca et ses partisans de démolir la muraille qui entoure l'habitation du capitaine, et cela fait, on leur donna la main en signe d'amitié et on les renvoya chez eux. Ces vagabonds ont détruit, il y a quelque temps, les portes de Llandyssil, Pembrey, Pellvyno et Brechfa-Road.

FRANCE.

—La police vient de découvrir une association de mendiants d'une nouvelle espèce. Ils mendiaient à domicile, s'adressant à des personnes haut placées, leurs rôles distribués et joués merveilleusement : l'un figurait un protecteur dans une condition assez honorable, et l'autre le malheureux digne de l'intérêt qu'il venait recommander à la bonté du haut personnage. Onze individus ont été arrêtés.

—Des ouvriers charpentiers maçons sont en ce moment recrutés pour aller construire une ville aux îles Marquises.

—Un habitant de Laval vient de mourir, laissant une fortune considérable aux hôpitaux, aux pauvres et à ses fermiers ; une de ses dispositions testamentaires consacre un legs de 1,000 fr. à chacun des réfugiés polonais qui se sont trouvés dans le département de la Mayenne le jour de son décès.

—On écrit de Bruyères, le 11 juin, à l'Espérance de Nancy :

“ Hier, un individu de haute taille, au visage blême, au nez aquilin, à la barbe noire, longué et touffue, vêtu d'un pantalon blanc et d'un habit à grandes basques, coiffé d'une sorte de chapeau anglais à larges bords, et portant un manteau bleu replié sur son bras, s'est arrêté dans le petit village de Boulay, à 8 kilomètres de Bruyères. Il se disait harassé de fatigue. “ Re-gardez-moi bien, s'écriait-il, en s'adressant à plusieurs personnes attirées par l'étrangeté de son costume, je suis le *juif-errant* ! j'ai toujours cinq sous dans ma poche : hâtez-vous de me voir aujourd'hui ; je ne repasserai plus que dans cent ans.” Et les bonnes gens, de courir çà et là, saisis d'une panique dont ils ne pouvaient se rendre compte. Femmes, enfants, vieillards, tous les habitans de l'humble hameau étaient en émoi ; les uns émerveillés, écoutaient tout ébahis les oracles du grand homme barbu, d'autres s'agenouillaient effrayés et tremblants ; en un mot, c'était une scène véritablement tragi-comique. L'impression produite par ce bizarre personnage a été telle que les crédules habitans de Boulay demandent depuis lors, d'un air effaré, à tous ceux des villages voisins : avez-vous vu le *Juif-errant* ? ”

RESTITUTION.—Un ancien soldat de l'empire, devenu depuis pasteur adoré de ses ouailles, dans un petit bourg du département de l'Ain, apprit qu'un de ses anciens frères d'armes, auquel il avait autrefois emprunté 25 francs, habitait la commune de Replonges ; il lui envoya aussitôt un mandat de cette somme, accompagné de cette lettre : “ En 1813, j'étais votre camarade de lit à la caserne de Valenciennes. Vous arriviez au régiment avec une bourse garnie ; vous me prêtâtes 25 fr. que je ne pus vous rendre de suite. Je quittai, peu de temps après, le régiment, et depuis j'ai vainement cherché votre adresse. Je suis parvenu à la découvrir, et je m'empresse de vous restituer ce que je vous dois, m'excusant du retard et toujours reconnaissant du prêt.—Signé G....., ex-sergent-major, aujourd'hui desservant.”